



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 13 janvier 2025 le conseil a adopté le règlement numéro 2024-431 concernant le taux de taxation pour l'année d'imposition 2025 et les conditions de perception

DONNÉ à Tingwick, ce 16^e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-cinq.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière**

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau administratif et sur le site internet officiel de la municipalité le 16^e jour de janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour de janvier de l'an deux mille vingt-cinq.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière**